

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 26

Artikel: Les revues de Cossonay
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186461>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . . 4 fr. —
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 6 fr. 60

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c. —
Pour l'étranger, 20 cent.

Les revues de Cossenay.

Je viens de voir passer en ville un détachement de soldats qui m'a remis en mémoire, je ne sais trop comment, une foule de vieux souvenirs. Le tableau des revues d'autrefois, leurs uniformes, aujourd'hui mis au rang des antiquités, les musiques de bataillons, trop tôt disparues, le champ des manœuvres, toutes ces choses m'apparaissent ainsi qu'en leurs plus beaux jours.

Pour des enfants, quel spectacle, et comme nous y courions ! Dès le grand matin on voyait arriver successivement au *Pré aux moines*, tambours en tête, tous les contingents des villages voisins, crânes et rayonnants comme les vainqueurs d'Austerlitz ou de Wagram. Et là, mille reconnaissances amicales, mille poignées de mains, pleines vigoureuses et franches comme on les douné à la campagne. Puis, le brouhaha résultant de cette agglomération de soldats sur un même point diminuait peu à peu ; on voyait le groupe s'étendre provisoirement sur une longue ligne, confuse, irrégulière d'abord, sous les ordres familiers des officiers : allein ! allein ! lè prao babelhî ; desserrà on pou et catzi mè elliau pipè !

Enfin des commandements plus brefs, plus accentués se faisaient entendre, et la troupe se formait par compagnies, tandis que le pourtour de la place s'émaillait d'une foule endimanchée. Tout ce que le district comptait de curieux, et d'oisifs, était là, ainsi qu'un nombre plus grand encore de pères, de mères et d'enfants attirés par la présence dans les rangs d'un frère, d'un cousin ou d'un parent quelconque qui leur avait fourni le prétexte de cette partie de plaisir.

A quelque distance du front de la troupe les jeunes filles de Lachaux, de Grancy, de Chevilly, de Golion, etc., groupées par localités et se donnant le bras, allaient et venaient sur la pelouse encore humide de rosée, tout en faisant, par-ci par-là, un signe de tête, accompagné d'un regard amoureux qui ne manquait jamais d'occasionner quelque distraction parmi les soldats et de provoquer des épithètes plus ou moins comiques : — Adieu mon petit chou ! — Salut grachâosè. — Bonjour mon ange. — Au revoir Caroline, brusquement interrompues par le cri d'un grognard de capitaine : Silence dans les rranggs !!

On a beau dire, la femme aime les militaires, et j'en reviens toujours à reconnaître la vérité du refrain-scie :

Si les bonnes d'enfants n'aimaient pas les militaires,
Les militaires n'aimeraient pas les bonnes d'enfants.

Oui, la femme a une préférence marquée pour le soldat, et cela se comprend ; elle est fière de faire palpiter un cœur sous la tunique ; l'être faible éprouve une secrète joie à captiver la force. Il est si agréable pour une fille d'Ève de se sentir sous l'égide d'un homme vigoureux, plein de santé, capable de porter les armes et de défendre sa patrie ; elle se promène à son bras avec une satisfaction qui se peint sur tous ses traits. Au village, du reste, celui qui n'a pas le thorax ou qui est dispensé du service militaire pour toute autre cause, celui qui n'est pas sain comme une cloche, en un mot, trouve difficilement une épouse. En ville, on constate trop souvent le contraire, hélas ? Les thorax manqués, les plaies et les bosses, les cagneux et les bâncals, les poitrines faibles et les mines ingrates parviennent toujours à faire des caprices s'ils ont la chance de pouvoir couvrir ces petites misères avec des écus.

Mais revenons à nos moutons ou plutôt à nos soldats. A peine l'appel était-il terminé et la troupe organisée que venait le *renos*. — Très-joli ce moment où les militaires se mêlaient aux civils, où la foule s'égrenait par petits groupes sur l'herbe tendre, à l'ombre des haies, pour faire un joyeux pique-nique, tandis que les moutards, comme des abeilles à la picorée, allaient flâner les pains d'épices, les sucreries, les fruits et les sirops des nombreuses échoppe installées sous les grands noyers.

Une de ces revues fut si fertile en gais incidents que je ne l'oublierai de ma vie. Le repos qui s'était prolongé jusqu'à onze heures avait été fort agréable pour l'état-major, auquel la ville venait d'offrir un certain nombre de bouteilles d'Yvorne. A la reprise des manœuvres, le colonel qui trouvait ce vin exquis, céda le commandement à un adjudant, son neveu, après lui avoir donné à la hâte quelques instructions. La musique du bataillon, dirigée par son ancien et excellent chef, le citoyen Charroton, jouait près de là, à une distance suffisante, pour ne pas paraître indiscrète, mais juste assez rapprochée, pour pouvoir suivre des yeux le sort

de la caisse aux bouteilles dont on lui faisait part après chaque morceau.

On trinqua si bien et on s'égaya à tel point, que le colonel, qui ne consultait guère sa montre, vit tout à coup l'adjudant arriver au galop et lui crier : « Oncle, j'ai fini, que faut-il faire à présent ? »

— Eh bien, fais encore un moment la petite dierre, et pi nous irons.

Au nombre des musiciens se trouvaient deux hommes fort irrités l'un contre l'autre, à la suite d'une vive altercation de la veille ; c'étaient le *grosse caisse* et les *cymbales*. La grosse caisse, qui paraissait le plus froissé, mûrissait une perfide revanche, et l'occasion venait le servir à souhait. Il connaissait parfaitement la musique, tandis que son adversaire, n'avait jamais su ce que c'était qu'une note. Il ne scandait le rythme, qu'en suivant scrupuleusement les coups de la grosse caisse, qu'il n'abandonnait pas des yeux. — On jouait un *andante* d'un caractère excessivement doux et écouté dans le plus grand silence. Tout à coup la grosse caisse lève énergiquement le bras comme pour donner un grand coup : aussitôt le cymbalier, trompé par ce geste, frappe vigoureusement ses plaques, dont le son grêle et frémissant fait une impression si désagréable, que le chef exaspéré suspendit l'exécution, au milieu des rires de la foule.

Quelques moments plus tard, la troupe se forma en carré, pour entendre le discours du Préfet, qui fut, ce jour-là, très éloquent : « Bataillon de réserve, s'écria-t-il, je ne puis que vous répéter ce que j'ai dit hier au bataillon d'élite ; je suis content de vous ; les manœuvres ont été bien exécutées et passablement commandées... Quelques nuages assombrissent notre horizon, mais j'espère que si jamais l'étranger mettait le pied sur notre territoire et venait réveiller le lion qui dort, il saurait bientôt ce qu'il en coûte... Oui, vous serez dignes de vos ancêtres qui ne reculaient jamais que lorsqu'ils ne pouvaient pas faire autrement... Officiers, sous-officiers et soldats, je vous présente les officiers promus à de nouveaux grades ; vous les respecterez, vous leur zobéirez dans tout ce qu'ils vous commanderont de conforme aux lois et règlements militaires... »

Tout à coup le tambour major, appuyé sur sa canne, et qui dormait debout sous l'influence du soleil et du petit blanc, chancelle et par un mouvement très naturel à l'homme qui dans cette position veut reprendre son équilibre, lève en l'air la main qui tient la canne, et les tambours de battre un roulement formidable, accompagné des bravos de la troupe.

Le préfet brusquement interloqué ne put reprendre le fil de son discours ; il le termina lorsque la troupe lui reporta le drapeau, après un superbe défilé en tiroir qui clôtura dignement cette solennité militaire.

L. M.

**A propos du tremblement de terre
du 9 juin 1881.**

II

1394. — Un tremblement embrassa, non pas seulement la Suisse, mais tous les pays voisins ; toutes les montagnes, depuis leur cime, furent secouées. C'était le 22 mars. L'été qui suivit fut très chaud ; les fruits furent printanniers ; ce fut une année d'abondance.

1415. — Les habitants de Bâle, effrayés par un tremblement violent, prirent la fuite.

1456. — Le royaume de Naples fut presque ruiné par un tremblement de terre. On le sentit dans tout le Pays-de-Vaud.

Mai, 1574. — Genève et son voisinage furent ébranlés. La porte de Cornavin fut renversée.

Septembre, 1578. — Zurich, en particulier, fut dans l'épouvante, toute la Suisse trembla.

Mars, 1584. — Un tremblement de terre embrassa toute la Suisse et les pays voisins. Genève, où les secousses durèrent 12 minutes, fut dans l'effroi. Aigle fut fortement secoué. Le tremblement redoubla trois jours de suite, et le quatrième survint la chute d'une montagne qui couvrit les villages d'Yvorne et de Corbeyrier. Une grêle de pierres et de terre, poussée sans doute par des feux souterrains, s'éleva avec force et couvrit toutes les campagnes voisines. Le lac Léman, agité sans vent, s'élança dans les terres à plus de vingt pas.

1591. — Le canton de Glaris éprouve un grand tremblement. Une montagne y tombe et fait des dommages.

Août, 1597. — Le village de *Simpila*, district de Brigue, fut couvert par la chute d'une montagne voisine.

Septembre, 1600. — Le cours du Rhône fut suspendu, près de Genève, par un tremblement ; il y eut, à 3 ou 4 reprises, une sorte de flux et de reflux, le terrain sous l'endroit d'où le Rhône sort ayant été soulevé.

Septembre, 1601. — A deux heures du matin, toute la Suisse, l'Europe entière et même l'Asie, furent ébranlées. Grand effroi à Genève. Dans tout le Pays-de-Vaud, on entendit un grand bruit dans l'air. — A Lucerne, le cours de la Reuss fut interrompu, en sorte qu'une partie tombait dans le lac et l'autre rebroussait. On aurait pu passer à sec pendant un instant. — Zurich fut si violemment agitée que les magistrats saisirent sagement la circonstance pour faire des ordonnances sur les mœurs. — A Bâle, la maison de ville fut extraordinairement ébranlée. — A Berne, des ornements extérieurs de l'église cathédrale furent renversés.

Novembre, 1610. — Une secousse renverse une partie des murs de la ville de Bâle ; un murmure souterrain jette la population dans l'épouvante.

Juillet, 1617. — Un grand rocher tomba à Fribourg, sur une maison qui en fut écrasée. L'année suivante, *Pleurs*, fut enseveli par la chute du *Conto* ; 1,200 personnes périrent.

Décembre, 1674. — Toute la Suisse fut ébran-